

## DÉLIBÉRATION N°010 2025

### Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER Séance du 28 mars 2025

Date de convocation : le 14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian MARCOU, le Maire.

**Présents** : Mmes VIDAL DA GAMA Marina, DEVEAUD Sandrine, CHABRIER Aurélie, et MM. SIMON Philippe, BERGEAL Jean-Pierre, POUGET, Jean-Marc, CHEVALIER Patrick, MALAGNOUX Benjamin

**Absent** : M. PERRIER Antoine

**Excusés** : M. COUDERT Loïc

**Procuration** : aucune

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

A été nommée secrétaire de séance : M. SIMON Philippe

#### Objet : ACHAT D'UN VEHICULE D'OCCASION POUR LES AGENTS TECHNIQUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le véhicule communal, le Peugeot Partner, ne passera pas le prochain contrôle technique au vu de sa vétusté, il faut donc le remplacer. Il propose de valider le devis, présenté par PAROT VI Brive, concernant le véhicule d'occasion suivant : IVECO Daily Ccb 35C14, d'un montant de 33 500 €TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de :

- ✓ VALIDER l'achat du camion IVECO Daily Ccb 35C14 d'occasion pour un montant de 33 500 €TTC.
- ✓ AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette acquisition

Il certifie également que les sommes dues sont prévues au BP du budget principal 2025 de la commune

Saint- Pardoux-L'Ortigier, le 28 mars 2025.

Le Maire, Christian MARCOU

